

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



08 JUIN 2026

N° d'entreprise : 0630 815 843

Nom

(en entier) : **INSER'NET**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Coopérative (ES)**Adresse complète du siège : **Grand'Route 231 4400 Flémalle**

**Objet de l'acte : Délégation à la gestion journalière et droits de signature pour les
paiements bancaires, démissions, nominations, mandat du commissaire-
réviseur**

Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 9 avril 2026

La Présidente constate que le Conseil d'administration est réuni conformément aux statuts de l'entreprise.

Délégations spéciales (article C.2 du ROI)

L'article C.2 du règlement d'ordre intérieur prévoit que les droits de signature sur les comptes bancaires font l'objet d'une délégation accordée par délibération spéciale du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration nomme à l'unanimité Madame El Mahtouchi Hanan, dès son entrée en fonction, en qualité de directrice et déléguée à la gestion journalière

Cette fonction sera exercée conjointement avec Monsieur Damien Koeune jusqu'à la fin du contrat de travail de ce dernier, prévue le 14 juin 2026.

Le Conseil d'administration donne également délégation à l'unanimité :

à Madame El Mahtouchi Hanan, dès son entrée en fonction comme directrice et déléguée à la gestion journalière, pour les paiements inférieurs ou égaux à 7.500 € ;

conjointement à la directrice et à la Présidente, Madame Maria Teresa Fernandez Navarro, ou au Vice-Président, Monsieur Albert Depus, pour les paiements supérieurs à 7.500 €.

Les droits de signature de Monsieur Damien Koeune sur les comptes bancaires seront supprimés à l'échéance de son contrat de travail, soit le 14 juin 2026.

Désignation du représentant d'Inser'net SC-ES FS pour la gestion journalière

Le Conseil d'administration désigne Madame El Mahtouchi Hanan comme représentante d'Inser'net SC-ES FS pour la gestion journalière d'Inser'net SC-ES, à compter du 13 avril 2026, en remplacement de Monsieur Damien Koeune.

Elle reprendra également les droits de signature de Monsieur Damien Koeune sur les comptes bancaires d'Inser'net SC-ES.

Fernandez Navarro Maria Teresa
Présidente

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Démissions/Nominations

Assemblée générale (AG)

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 02/03/2026

"Remplacement du représentant du CPAS

Décision de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale prend acte à l'unanimité des membres présents et représentés de la fin du mandat de Monsieur Jean-François Lankester, précédemment représentant du CPAS de Flémalle au sein de l'Assemblée générale et de l'Organe d'administration d'INSER'NET.

L'Assemblée générale ratifie à l'unanimité des membres présents et représentés la désignation de Monsieur Philippe Laeremans en qualité de membre de l'Assemblée générale et administrateur représentant le CPAS de Flémalle pour la législature 2024-2030, en remplacement de Monsieur Jean-François Lankester.

Monsieur Philippe Laeremans déclare accepter le mandat d'administrateur de la SC agréée Entreprise Sociale INSER'NET. Comme prévu par les dispositions statutaires (article 17), ce mandat est exercé à titre gratuit. Les administrateurs exercent leurs pouvoirs en collège.

3. Représentation

L'Assemblée générale prend acte de la nouvelle composition de la représentation pour les prochaines réunions de l'Assemblée générale.

L'Agence Locale pour l'Emploi (ALEm) continuera d'être représentée par Madame Maria Teresa Fernandez-Navarro.

Le CPAS sera désormais représenté par Monsieur Philippe Laeremans, en remplacement de Monsieur Jean-François Lankester.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 29/05/2026

Démission de Madame Bigare Virginie (CPAS)

Décision de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale prend acte à l'unanimité des membres présents et représentés de la fin du mandat de Madame Virginie Bigare, précédemment représentante du CPAS de Flémalle au sein de l'Assemblée générale et de l'Organe d'administration d'INSER'NET.

L'Assemblée générale ratifie à l'unanimité des membres présents et représentés la désignation de Monsieur Geoffrey Bigalli en qualité de membre de l'Assemblée générale et administrateur représentant le CPAS de Flémalle pour la législature 2024-2030, en remplacement de Madame Virginie Bigare

Monsieur Geoffrey Bigalli déclare accepter le mandat d'administrateur de la SC agréée Entreprise Sociale INSER'NET. Comme prévu par les dispositions statutaires (article 17), ce mandat est exercé à titre gratuit. Les administrateurs exercent leurs pouvoirs en collège.

Nomination du commissaire-réviseur

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 juin 2025 :

« L'Assemblée générale nomme aux fonctions de commissaire-réviseur, pour la certification des comptes annuels clos les 31 décembre 2025, 2026 et 2027, la SRL VMD Réviseurs d'entreprises, dont le siège social est situé Avenue François Bovesse 100 à 4053 Chaudfontaine et immatriculée à la BCE sous le numéro 0720.918.054, représentée par Monsieur Olivier Deflandre. »

Fernando Navarro Maria Teresa
Présidente